RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 02480
Numéro SIREN : 444 491 005
Nom ou dénomination : ABEPLAST

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2023 sous le numéro de dépôt 7552

(1) **BILAN - ACTIF** 7551

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABEPLAST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12.00

Adresse de l'entreprise 8 Bis PLACE CHARLES DE GAULLE 95210 SAINT GRATIEN — Durée de l'exercice précédent 12.00

Numéro SIRET* 4 4 4 4 9 1 0 0 5 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 965.76	AC		2 965.76	2 965.76
		Frais de développement *	CX	3 675.26	CQ		3 675.26	3 675.26
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	204 917.44	AQ	172 694.45	32 222.99	30 118.56
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	631 267.21	AS	520 806.95	110 460.26	84 493.95
		Autres immobilisations corporelles	AT	38 709.59	AU	24 329.31	14 380.28	4 246.44
		Immobilisations en cours	AV	4 134.07	AW		4 134.07	73 051.44
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	3 301.28	BI		3 301.28	
		TOTAL (II)	BJ	888 970.61	BK	717 830.71	171 139.90	198 551.41
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	319 638.51	BM		319 638.51	327 474.31
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	477 704.52	BS		477 704.52	232 012.67
		Marchandises	BT	1 820.51	BU		1 820.51	63 533.40
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	634 785.17	BY		634 785.17	163 226.24
		Autres créances (3)	BZ	165 256.24	CA		165 256.24	85 310.45
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	20 606.72	CG		20 606.72	64 377.95
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	516.67	CI		516.67	719.69
		TOTAL (III)	CJ	1 620 328.34	CK		1 620 328.34	936 654.71
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 509 298.95	1A	717 830.71	1 791 468.24	1 135 206.12

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 3 301.28 — (3) Part à plus d'un an CR 82.82

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE
01 AOUT 2023

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABEPLAST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 230 000.00)	DA	230 000.00	230 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(520 143.74)	(526 171.94)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	106 255.66	6 028.20
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(183 888.08)	(290 143.74)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 250.39	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	217 106.28	243 271.70
	Dettes fiscales et sociales	DY	150 938.05	100 032.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 597 061.60	1 082 045.61
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 975 356.32	1 425 349.86
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 791 468.24	1 135 206.12

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 975 356.32	343 628.86
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 250.39	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABEPLAST — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N - 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 437.94	FB		FC	5 437.94	138 396.37
	Production vendue biens *	FD	1 896 768.54	FE		FF	1 896 768.54	1 453 356.78
	Production vendue services *	FG	8 660.66	FH		FI	8 660.66	24 594.81
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 910 867.14	FK		FL	1 910 867.14	1 616 347.96
	Production stockée*					FM	245 691.85	129 079.43
	Production immobilisée*					FN	6 714.90	73 051.44
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 889.95	2.87
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 096.99	4 375.91
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 173 260.83	1 822 857.61
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	77 274.85	157 142.37
	Variation de stock (marchandises)*					FT	61 712.89	(19 196.90)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	888 942.82	862 612.57
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	7 835.80	(175 945.07)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	313 435.73	451 666.61
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	48 508.92	42 202.20
	Salaires et traitements*					FY	426 117.17	320 056.05
	Charges sociales (10)					FZ	149 223.96	117 040.52
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements*					GA	60 393.61	52 192.10
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	971.54	7 136.13
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 034 417.29	1 814 906.58
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	138 843.54	7 951.03
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 476.88	6 518.83
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 476.88	6 518.83
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 476.88)	(6 518.83)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	133 366.66	1 432.20

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SARL ABEPLAST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 308.00	6 770.00
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 308.00	6 770.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 308.00	6 770.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	35 419.00	2 174.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 181 568.83	1 829 627.61
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 075 313.17	1 823 599.41
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	106 255.66	6 028.20

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	3 095.50	4 375.00
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
	Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	965.30	6 881.33
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	5 476.88	6 518.83
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 889.95	2.87
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dégrèvement impôt		4 942.00
Remboursement TICGN 2020		3 366.00

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
DDFIP MOSELLE		2 570.00
Reclassement dotation 2021		525.50
Reclassements centimes	2.30	
CET 2021 rejet partiel	963.00	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABEPLAST — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ	6 641.02	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	61 665.88	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	136 796.56	KQ	KR 6 455.00
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3 2 782.56	KS	601 575.10	KT	KU 79 967.82
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	22 430.33	KW	KX 7 017.61
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA 5 157.76
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4 103.89	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	73 051.44	LI	LJ 10 552.22
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	899 623.20	LO	LP 109 150.41
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V 6 301.28
	TOTAL IV		LQ		LR	LS 6 301.28
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	906 264.22	ØH	ØJ 115 451.69

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ 6 641.02	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB 61 665.88	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 143 251.56	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 50 275.71	MK 631 267.21	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 29 447.94	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 5 157.76	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 4 103.89	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	79 469.59	MZ	NA 4 134.07	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY	79 469.59	NG 50 275.71	NH 879 028.31	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 3 000.00	2F 3 301.28	2G
	TOTAL IV	I3		NJ 3 000.00	NK 3 301.28	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	79 469.59	ØK 53 275.71	ØL 888 970.61	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABEPLAST — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	8 622.45	PN	2 854.43	PO		PQ	11 476.88
	Sur sol d'autrui	PR	158 102.28	PS		PT		PU	158 102.28
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 619.15	PW	1 496.14	PX		PY	3 115.29
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	517 081.15	QA	54 001.51	QB	50 275.71	QC	520 806.95
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	19 340.55	QE	1 287.43	QF		QG	20 627.98
	Matériel de transport	QH		QI	409.75	QJ		QK	409.75
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 947.23	QM	344.35	QN		QO	3 291.58
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	707 712.81	QV	60 393.61	QW	50 275.71	QX	717 830.71
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	707 712.81	ØP	60 393.61	ØQ	50 275.71	ØR	717 830.71

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABEPLAST — Néant [X] *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations — incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations — corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations — titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations — titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations — autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	d'exploitation			UE		UF			
	financières			UG		UH			
	exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 1 5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABEPLAST — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	3 301.28	UV	301.28	UW	3 000.00
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	634 785.17		634 785.17		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	125 963.92		125 963.92		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	20 431.64		20 431.64		
	Groupe et associés (2)	VC	900.00		900.00		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	17 937.61		17 937.61		
	Charges constatées d'avance	VS	516.67		433.85		82.82
	TOTAUX	VT	803 836.29	VU	800 753.47	VV	3 082.82
RENVOIS (1)	Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	10 250.39	10 250.39		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	217 106.28	217 106.28		
Personnel et comptes rattachés		8C	37 581.01	37 581.01		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 054.52	40 054.52		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	69 028.18	69 028.18		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 274.34	4 274.34		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	881 932.13	881 932.13		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	715 129.47	715 129.47		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 975 356.32	VZ 1 975 356.32		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ABÉPLAST

Société à responsabilité limitée au capital de 230 000 €uros
Siège social : 8, place Charles de Gaulle
95210 SAINT GRATIEN

444 491 005 R.C.S. PONTOISE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MAI 2023

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 mai,
à 11 heures 15 minutes.

Les associées de la société "**ABÉPLAST**" société à responsabilité limitée au capital de 230 000 €, divisé en 230 000 parts sociales, se sont réunies en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.
.../...

Le Président de séance constate que les associées présentes réunissent ensemble la totalité des parts sociales composant le capital social et déclare, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer.
.../...

Le Président de séance rappelle à l'assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur le suivant ordre du jour :
.../...
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

.../...
- pouvoirs pour accomplir les formalités légales,
- questions diverses.

.../...

Le Président de séance déclare alors la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

.../...

QUATRIÈME RÉSOLUTION
Affectation du résultat

L'assemblée générale ordinaire annuelle, comme conséquence de l'adoption de la première résolution qui précède, décide de virer le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2022 s'élevant à 106.255,66 € de la façon suivante :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant avant affectation	Affectation	Montant après affectation
«report à nouveau » antérieur		€ (520.143,74)		
résultat de l'exercice		€ 106.255,66		
sous total		€ (413.888,08)		
	«report à nouveau »		€ 106.255,66	
	«report à nouveau » après affectation			€ (413.888,08)

L'assemblée générale ordinaire annuelle, Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que la société n'a pas distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

SIXIÈME RÉSOLUTION
Pouvoirs

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide que toutes les formalités requises par la loi qui seront les suites ou les conséquences des résolutions qui précèdent, seront faites sous la diligence et la responsabilité du Gérant qui pourra substituer tout mandataire de son choix.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

****

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par le Président de séance et les associées.

Le Président de séance
M. Eliott LACOUR

La société ETABLISSEMENTS S.E.B.I.C.O.
représentée par M. Eliott LACOUR

La société VENTILA BLOC
représentée par M. Eliott LACOUR